

Bienvenue à Madame CHRISTIAN Sous Préfète.

La 1ère femme sous-préfète a été nommée en 1974 soit 163 ans après la création des sous-préfets.

Quelques chiffres :

En 2004, 6 femmes étaient préfètes sur 118 préfets (5%)

En 2014, 20 femmes étaient préfètes sur 127 préfets (15,7%)

En 2004, 59 femmes étaient sous-préfètes sur 440 sous-préfets (13,4%)

En 2014, 116 femmes sur 461 sous-préfets (25,2%).

La féminisation du corps préfectoral avance et est devenue une obligation légale :

Loi du 12/3/2012 et décret du 30/4/2012

Circulaire du Premier Ministre du 3/5/2013

Loi du 4/8/2014 sur l'égalité Femmes/Hommes.

Mesdames, Messieurs,

Ce soir, à votre demande, je vais vous parler du métier de sous-préfet d'arrondissement.

Il existe plusieurs métiers dans le corps préfectoral des sous-préfets :

- le secrétaire général de préfecture
- le directeur de cabinet
- le sous-préfet d'arrondissement
- le sous-préfet chargé de mission.

Quel que soit le métier, ce sont tous des sous-préfets.

Un peu d'histoire :

Par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Bonaparte crée le corps préfectoral.

L'article 1<sup>er</sup> de cette loi est ainsi rédigé :

« Le territoire européen de la République sera divisé en départements et en arrondissements communaux ».

Article 2 :

« Il y aura dans chaque département un Préfet ».

Article 3 :

« Le Préfet sera chargé seul de l'administration ».

Le Préfet est assisté de sous-préfets ; il faut attendre le décret du 6 avril 1811 qui institue un sous-préfet dans chaque arrondissement.

Je vous donne une phrase à méditer qui date de ventôse an VIII adressée aux Préfets par l'empereur :

« Ne Soyez jamais les hommes de la Révolution mais les hommes du gouvernement ... et faites que la France date son bonheur de l'établissement des préfectures ». Un défi ! Une gageure!

Le Préfet et le Sous-Préfet sont des hauts fonctionnaires, les seuls nommés par décret du Président de la République sur proposition du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur, tel que prévu par l'art. 13 de la Constitution.

L'accès au corps des sous-préfets se fait :

- . par détachement du corps des administrateurs civils du Ministère de l'Intérieur,
- . par intégration de cadre A des services du ministère de l'intérieur,
- . par détachement d'autres ministères.

Pour ma part, je suis détachée du ministère de la santé depuis janvier 2007. Auparavant j'exerçais les fonctions de directrice départementale. C'est mon 4<sup>e</sup> poste de sous-préfète.

Que fait un sous-préfet ?

Il est le délégué du préfet dans l'arrondissement.

Pour rappel, l'arrondissement d'Arcachon, ce sont 17 communes, 3 intercommunalités et 145000 habitants.

Le sous-préfet veille au respect des lois et règlements.

Il est un acteur du développement local ; il engage, en lien avec les élus locaux et les partenaires de l'Etat, les actions nécessaires pour renforcer les solidarités de proximité, il est garant de la sécurité.

Concrètement le sous-préfet coordonne les services de l'Etat sur son territoire, facilite les relations, aide les élus, les chefs d'entreprise à monter des projets, à faire que la réalisation se fasse dans la légalité mais de façon fluide. Le temps de l'administration n'est pas celui de l'entreprise d'où le rôle d'alerte du sous-préfet pour que les dossiers avancent.

Vous connaissez tous le rôle de représentation de l'Etat lors des manifestations patriotiques, des inaugurations.

J'insisterai sur le rôle du sous-préfet pour garantir la sécurité et la protection de la population :

- pour assurer la sécurité publique et l'ordre public, je m'appuie sur les services de police nationale et de gendarmerie (opérations de sécurité routière, police route, bars de nuit, discothèques, suspension de permis de conduire...).

- pour assurer la sécurité civile et la gestion de crise, je m'appuie sur les forces de l'ordre, le SDIS, le SAMU ...

. cf l'accident TGV/camion de 20h à 3h du matin en juillet 2014 à Balanos.

- pour assurer la sécurité sanitaire, je m'appuie sur les forces de l'ordre, la DDPP et d'autres services de l'Etat

. cf nuisances sonores

. cf hygiène.

Un sous-préfet dispose de tous les services de l'Etat pour mener à bien ses actions.

D'autres domaines d'interventions sont peut-être moins connues, dans le domaine de la cohésion sociale telle l'urgence sociale.

. ex : hébergement d'urgence au Teich

Autre domaine, la citoyenneté et la vie locale, rôle en matière d'élections locales, de conseil aux collectivités locales, du contrôle de légalité des actes des collectivités (→ défèrement devant le T.A. - rôle conseil), urbanisme, commande publique, postes fonctionnels, contrôle budgétaire avec DDFIP.

Le sous-préfet est assisté par un secrétaire général de sous-préfecture, cadre A. Pour ma part, je considère ma secrétaire générale comme mon adjointe.

Elle gère la « maison », le personnel et le travail quotidien, assiste le sous-préfet ... Grâce à elle, le service au public fonctionne « les titres », le greffe des associations ...

La sous-préfecture d'Arcachon est sur 2 sites : 3 agents à Andernos-les-Bains et 13 à Arcachon dont la secrétaire générale.

Vous l'avez compris, un sous-préfet anime et coordonne, dans son arrondissement, les services de l'Etat, y compris les forces de l'ordre (ordre publique, sécurité des populations, police administrative).

Je voudrais vous dire un mot de l'uniforme actuel qui date de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 1945 du Général De Gaulle.

Comme maintenant il y a des femmes dans le corps préfectoral, il y a eu quelques améliorations – jupe ou pantalon (depuis peu) et tricorne. Ce qui est important ce sont les symboles tissés d'or qui ornent la veste – épaules et bas de manche – et le tricorne.

Sont brodées une guirlande de feuille de chêne et une guirlande de feuille d'olivier.

Le chêne pour la force et l'autorité qui doivent rester à la loi.

L'olivier pour la sagesse, le savoir ou la paix et la concorde qui mettent en valeur le rôle de conciliateur.

Un sous-préfet assure des permanences de week-end pour tout le département. Il est appelable 24h/24h, 7j/7j en temps normal.

Enfin, je terminerai par ce que m'a dit une dame dernièrement.

Elle était choquée que je me fasse appeler « Madame la Sous-Préfète » car pour elle, c'est le titre donné à l'épouse du sous-préfet.

Oui mais voilà les femmes sont arrivées dans le corps préfectoral et ce titre désuet n'a plus lieu d'être.

Et cette dame de renchérir : je vous appellerai « Madame le sous-préfet » car c'est un métier d'homme !

En quoi est-ce un métier d'homme ?

Par l'autorité naturelle, le courage, la loyauté, la ténacité, le travail ?

Je n'ai pas trouvé en quoi toutes ces qualités étaient le seul apanage des hommes et puis en chaque homme sommeille une femme, l'inverse doit être vrai !

Pour être sous-préfet, il faut être passionné par son métier, aimer les gens, apprécier le territoire qui est le nôtre, se protéger et rester humble.

J'ajouterais « pouvoir se regarder dans la glace le matin et se dire ma fille, tu as fais ton boulot » et surtout ne pas se prendre au sérieux.